

OPERATIONS « NAGEZ GRANDEUR NATURE » ET « SAVOIR NAGER »

Perspectives été 2010 : mettre en relation les deux opérations estivales fédérales afin de sensibiliser davantage de clubs à leur mise en place.

	LES CONCEPTS	
	Nagez Grandeur Nature	Savoir Nager
Période	Juin à Septembre	Juillet/Août
Lieu	milieu naturel (lac, mer, rivière)	piscine ou milieu naturel
Durée de la manifestation	flexible, minimum 2 semaines	5 semaines, 1 séance d'1h/jour
Participation requise	en fonction du site d'accueil	15 à 20 séances
Activités	découverte, apprentissage natation, jeux aquatiques...	cours apprentissage natation
Public ciblé	large public (tout âge) - en fonction site d'accueil	enfants 7 à 12 ans
Coût pour le pratiquant	gratuit ou payant (en fonction site d'accueil)	gratuit hors coût licence 15 €
Aspect financier avec F.F.N.	achat agrément N.G.N. 230 €	indemnisation de 750 € par cycle d'apprentissage + 12 € par enfant ayant effectué un cycle complet (15 séances)
Coût organisateur	organisation (personnel, frais divers...) agrément N.G.N. matériel pédagogique matériel de fonctionnement (dotation F.F.N. en partie) rémunération maître nageur	organisation (personnel, frais divers...) matériel pédagogique matériel de fonctionnement (dotation F.F.N. en partie) rémunération maître nageur location lignes d'eau (en piscine)

Proposer « Savoir Nager » dans le cadre de « Nagez Grandeur Nature » - LES ATOUTS :

- Activité originale : cours de natation en milieu naturel pendant la période estivale
- Pratique encadrée par des professionnels
- Pratique labellisée F.F.N.
- Action soutenue par le ministère de Santé et des Sports : aide financière qui couvre une partie des frais
- Prévention des noyades
- Promotion de la natation et du club organisateur hors du cadre traditionnel (piscine)

Principe :

- Proposer un site « Nagez Grandeur Nature »
- Prévoir un créneau « cours d'apprentissage Savoir Nager » dans le programme
- Dotation logistique et administrative N.G.N + Savoir Nager et indemnisation financière fédérale